

Convocation adressée aux 27 élus
Le 05 avril 2022

Nos réf. : PB/CL/2022- 80

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera en Mairie,

Le 11 avril 2022 à 19 h 30

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 07 mars 2022

URBANISME

- 01/03 Cession la Guyonnière
- 02/03 Acquisition de parcelles de terrain allée du Parc – Société COGECOOP

TRAVAUX

- 03/03 Convention de servitude ENEDIS – Route de Saint-Héand

AFFAIRES GENERALES

- 04/03 Dénomination des salles communales

AFFAIRES SCOLAIRES – SOCIALES

- 05/03 Avenant n°1 au contrat Prestation de service « relais petite enfance » -Rpe – Missions renforcées à conclure avec la Caisse des Allocations Familiales
- 06/03 Avenant 2022 au contrat enfance jeunesse (CEJ) 2019-2022 conclu avec la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Loire
- 07/02 Adhésion de la commune à la convention territoriale globale (CTG) à conclure avec la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Loire

FINANCES

- 08/03 Attribution des subventions aux associations locales et des aides scolaires
- 09/02 Admission en créances éteintes de créances irrécouvrables
- 10/02 SIEL-TE - Fonds de concours - Travaux « Eclairage Public 2022 »

RESSOURCES HUMAINES

- 11/02 Convention de mise à disposition d'un agent de Police Municipale au profit de la commune de Saint-Genest-Lerpt dans le cadre de la « Coal Cup 2022 » - Tournoi international de football
- 12/02 Adhésion au service de remplacement proposé par le Centre de gestion de la Loire
- 13/02 Remboursement forfaitaire des frais de transport, des frais de repas et d'hébergement engagés par les agents dans le cadre de déplacements temporaires

Divers :

Intervention de Monsieur THIZY, Vice-Président de la Métropole en charge de la cohésion territoriale et de la stratégie foncière sur l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) auprès des membres du Conseil Municipal à 20h30

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Patrick BOUCHET